

## Séance publique du 10 octobre 2006

### Délibération n° 2006-3665

commission principale : finances et institutions

objet : **Lyon Parc Auto - Exercice 2005 - Présentation du rapport des mandataires**

service : Direction générale - Mission d'audit et de contrôle de gestion - Contrôle des gestions externes

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 20 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte Lyon Parc Auto (Sem LPA) est destinée à étudier, à construire et à gérer toutes les formes de stationnement public.

L'article L 1 524-5 –14° alinéa- du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte.

Le document présenté au Conseil reprend le bilan d'activités de l'exercice 2005 approuvé par le conseil d'administration de la société.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine au sein du conseil d'administration de la société étaient madame Bernadette Bertrix et messieurs Christian Philip, Jean-Claude Desseigne et Joseph Guétaz.

Pour pouvoir apprécier les résultats de l'année 2005, il paraît utile de les présenter dans un contexte rétrospectif, portant sur trois exercices.

Rubriques	2003 en k€	2004 en k€	2005 en k€	Tendance 2004-2005
capital social	6 253	6 253	6253	-
participation publique	61,84 %			-
<i>dont Communauté urbaine</i>	30,69 %			-
total produits d'exploitation	35 462	34 553	38 452	↗
dont chiffre d'affaires	31 658	31 343	36 948	↗
résultat d'exploitation	2 156	872	4 509	↗
résultat net	509	-12	3 304	↗
capacité d'autofinancement	10 978	11 700	11 300	↘
capitaux propres	21 780	21 503	24 869	↗

L'exercice 2005 fait apparaître un bénéfice de 3 304 k€. Ce résultat positif repose sur la progression du chiffre d'affaires (hausse des tarifs des parcs décidée par la Communauté urbaine) plus importante (+ 18 %) que celle des charges d'exploitation courantes (+ 12 %).

Au plan opérationnel, la fréquentation des parcs est quasi stable (6 454 000 passages contre 6 394 000 en 2004). La légère progression (+ 0,94 %) repose sur la montée en puissance du parc P0 à la Cité internationale et l'ouverture du parc de stationnement Saint Georges.

L'investissement de l'exercice progresse encore (26 000 k€ d'acquisition d'immobilisations) avec en perspective les échéances d'ouverture (2006 et 2007) de plusieurs parcs délégués.

La capacité d'autofinancement générée par l'exercice demeure importante et permet de financer partiellement les investissements de la société. Le recours à l'emprunt demeure nécessaire à hauteur de 24 000 k€;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

### **DELIBERE**

**Prend** acte du rapport établi sur l'activité de Lyon Parc Auto au titre de l'exercice 2005.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,